

AVIS

Demande de dérogation à la conservation du patrimoine arboré

Autorisation municipale



Affiché au pilier public du 4 août au 3 septembre 2026

Parcelle n°	523
Nature des travaux et description de l'ouvrage	Abattage de 2 bouleaux (betula pendula) Plantations compensatoires de 2 saules pleureurs
Situation	Route du Signal
Propriétaires	Fondation Pré Vert
Particularité	Impératif de construction
Remarques	Abattage de deux arbres pour la réalisation d'un sondage en vue de l'assainissement de l'étanchéité du bâtiment enterré N°83

Le dossier peut être consulté à l'administration communale du lundi au jeudi de 8 h à 11h30 et de 13h30 à 16 h.



DEMANDE DE DEROGATION A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE ARBORE

Selon l'article 15 de la loi du 30 août 2022
sur la protection du patrimoine naturel et paysager LPrNP

Propriétaire Prénom/Nom : Fondation Pré Vert

Adresse : Route du Signal

Commune : 1172 Bougy-Villars

Parcelle(s) N° : 523

OBJET(S) CONCERNE(S)

Joindre un plan de situation indiquant par numéro* l'emplacement du patrimoine arboré concerné ainsi que des photographies.

Désignation exacte du patrimoine arboré faisant l'objet de la demande						
*N° sur plan	Nombre	Essence	Circonf. à 1m du sol (cm)	Hauteur (m)	Age estimé (ans)	Etat sanitaire
1	1	Betula pendula	40	10	30	Moyen
2	1	Betula pendula	35	8	30	Moyen

☐ Arbre remarquable inscrit à l'inventaire cantonal

Pour les arbres remarquables inscrits à l'inventaire cantonal, la requête doit être adressée par écrit à la commune qui transmet le dossier à la DGE-BIODIV pour instruction avec publication FAO.

DEMANDE

☒ Abattage

☐ Elagage hors entretien courant

MOTIFS

☐ Risques sécuritaires ou phytosanitaires avérés

☐ Entrave avérée à l'exploitation agricole

☐ Ombrage excessif (art. 61 code rural et foncier)

☒ Impératif de construction ou d'aménagement (avec dispense d'enquête publique)

☐ Impératif de construction ou d'aménagement (avec publication dans la FAO), n° CAMAC :

La demande de dérogation doit être soumise uniquement avec la demande de permis de construire

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DEROGATION A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE ARBORE

Description des motifs de la demande :

Abattage de deux arbres pour la réalisation d'un sondage en vue de l'assainissement de l'étanchéité du bâtiment enterré n°83.

PLANTATIONS COMPENSATOIRES

Joindre un plan de situation indiquant par numéro* l'emplacement des plantations compensatoires.

Désignation exacte des plantations compensatoires				
*N° sur plan	Nombre	Essence	Circonférence (cm) mesurée à 1 m du sol	Hauteur (m)
-	2	Saules pleureurs	10	2

Commentaire :

Les arbres seront compensés par deux saules pleureurs, plantés sur la même parcelle. Lieu exact à définir.

Lieu et date : Bougy-Villars, le 3 août 2026

Signature du propriétaire :

**Fondation Pré Vert
du Signal de Bougy
Maintenance
1172 Bougy-Villars**

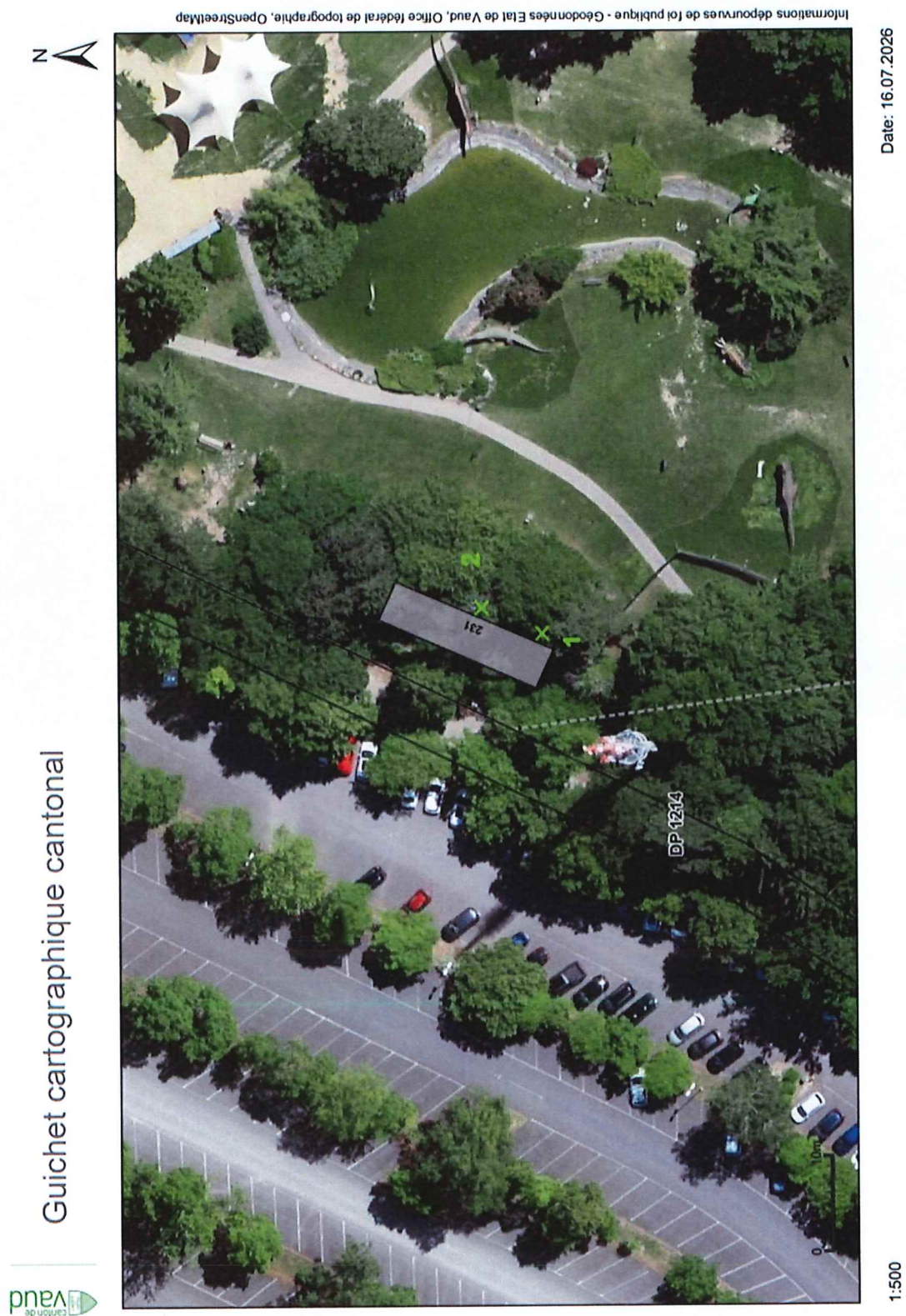


**Toute intervention sans autorisation municipale sera
constitutive d'une infraction et fera l'objet de poursuites**

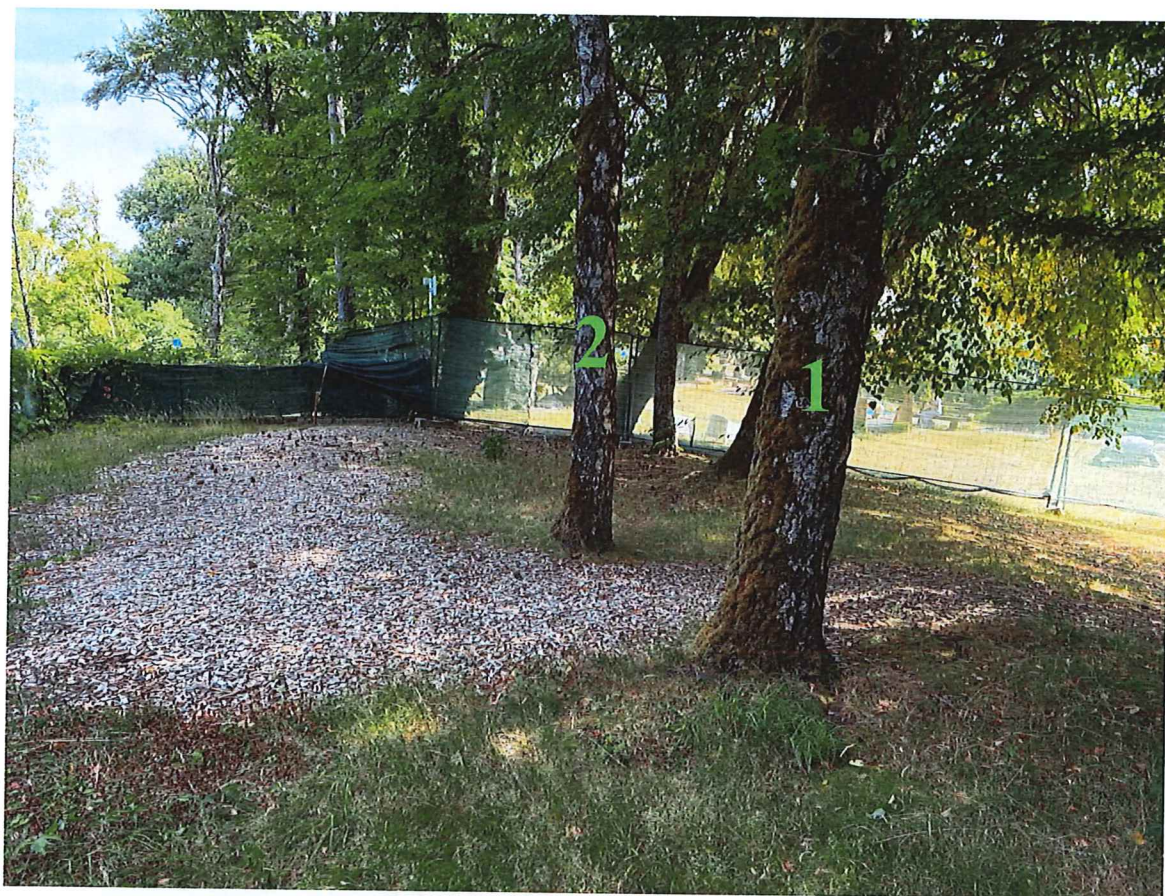
Usage interne, ne pas remplir

N° de demande : 2026-8

Annexe 1 : plan



Annexe 2 : photo 1



Annexe 3 : photo 2



Annexe 4 : emplacement du sondage

